

Alors, je dis carrément au gouvernement que ce que les vieux partis ont été capables de faire en temps de guerre, les créditistes s'engagent à le faire en temps de paix, pour permettre aux gens de vivre convenablement, dans l'ordre et la justice.

Qu'on ne vienne pas me dire qu'on manque de fonds pour aider nos jeunes à créer quelque chose, à bâtir quelque chose, quand, en temps de guerre, on trouve tout ce qu'il faut, bref, que rien ne manque.

Monsieur l'Orateur, on se plaint que les jeunes se révoltent. On ne leur permet même pas de s'intégrer à la société et, après, on est étonné de constater qu'ils se lancent à l'assaut de n'importe quoi et veulent détruire la société canadienne.

Au lieu de blâmer les jeunes qui sont poussés au pied du mur, blâmons donc le système financier administré par l'honorable ministre des Finances. Voilà où est le bobo.

Aider les jeunes, c'est impossible! Payer \$6,191,100 par jour en intérêt seulement sur la dette nationale, n'en parlons pas. Le ministre ne s'est pas élevé contre cela, dans son discours. Il a simplement dit: Nous allons aider les vieillards. Nous sommes d'accord. Nous siégeons à la Chambre depuis 10 ans. Quant à moi, j'y siége depuis 13 ans. J'ai toujours demandé de meilleures pensions pour les vieillards. On accorde \$150, nous demandons \$200, mais nous allons quant même voter en faveur de la proposition gouvernementale.

Nous aurions voulu que les pensions soient accordées dès l'âge de 60 ans, au lieu de 65, parce que, quand le ministre aura atteint 60 ans, il s'apercevra qu'il ne pourra plus se trouver d'emploi. Il ne siégera plus au Parlement, à ce moment-là, et il ne pourra pas se trouver d'emploi. Alors, il voudra bien toucher sa pension de sécurité de la vieillesse. Il aurait dû y penser en préparant son budget. Il aurait dû annoncer qu'il accorderait la pension aux gens de 60 ans ou plus ainsi qu'à leur conjoint.

Cet après-midi, je posais une question au ministre au sujet des pensions, parce qu'hier soir j'ai été renversé de voir à la télévision le ministre des Affaires sociales du Québec sur le point de perdre connaissance, tellement il était estomaqué de voir le gouvernement fédéral accorder des augmentations de pensions. Cela désorganisait son système intégré, qu'il ne présente jamais. Il blâme Ottawa de donner quelque chose aux personnes âgées de la province de Québec. Je ne comprends pas trop trop l'attitude du ministre des Affaires sociales du Québec. On me dit qu'il a peut-être démissionné à l'heure actuelle, parce qu'Ottawa nuit considérablement au projet du Québec. Je ne vois pas comment cela peut nuire, si Québec ne paie pas un sou de cette augmentation.

Tout de même, des problèmes sont créés, au niveau provincial, à cause de ces augmentations. Ce matin, je recevais une lettre d'une mère de famille qui reçoit une allocation de bien-être social et doit s'occuper, seule, de 10 enfants âgés de 2 à 20 ans. Elle reçoit \$232 par mois en allocation de bien-être social, et elle se demande comment on peut en arriver à verser \$285 à une personne âgée et à son épouse. Et elle a raison! Elle ne s'oppose pas à ce que les vieillards reçoivent \$285,—loin de là—mais elle me prie de demander au gouvernement comment il pourrait arri-

ver à faire vivre 10 enfants et une mère de famille avec \$232 par mois? Il s'agit d'une allocation de bien-être social, pour laquelle le gouvernement fédéral contribue 50 p. 100, gérée par le Québec. Les critères sont québécois!

René Lévesque ne ferait pas mieux que le ministre!

Monsieur l'Orateur, la mère de famille a raison. Qu'est-ce qu'on lui répond, quand elle demande une augmentation de son allocation de bien-être social? Le fonctionnaire payé par Québec lui dit: Madame, les critères nous empêchent d'augmenter votre allocation. Allez travailler pour augmenter votre revenu. Si elle allait travailler, elle perdrait son allocation, en tout ou en partie.

• (1720)

Cependant, il existe une autre solution. On lui a dit: Madame, si vous ne pouvez pas boucler votre budget, si vous ne pouvez pas prendre soin de vos enfants, remettez-nous vos enfants, et nous allons nous en occuper. A ce moment-là, le gouvernement serait prêt à payer \$800 par mois, \$80 par mois par enfant placé dans une famille quelconque. On briserait la famille, en sortant la mère de sa maison, en lui enlevant ses enfants. Le ministère est prêt à payer. Si le ministre ne me croit pas, je vais l'amener au bureau de bien-être social, à Hull, demain matin; je vais lui faire voir si c'est vrai ou non. On accorde \$80 par mois par enfant placé par le bureau de bien-être social. Le ministre de l'Expansion économique régionale sait que c'est vrai.

Alors, pourquoi tolérer un état de choses semblable? Pourquoi, monsieur l'Orateur, infliger de tels ennuis aux mères de famille, comme je le signalais ce midi? Si un époux touche une pension de \$150 et que sa femme n'a pas 65 ans, celle-ci n'a pas droit à la pension. Si les deux ont 65 ans, ils recevront \$285. Si la mère a 58, 59 ou 60 ans, elle s'adressera probablement au bureau de bien-être social pour toucher \$30 ou \$40 par mois . . .

**Une voix:** \$25.

**M. Caouette:** . . . \$25 ou \$30. Disons \$40, pour être généreux envers le gouvernement. Quarante plus \$135 donnent \$175. Si l'épouse a 65 ans, on accorde \$285 au lieu de \$175, soit \$110 de plus, comme si à 65 ans on mangeait plus qu'à 58, 59 ou 60 ans.

Ce n'est pas tout. Comme me le disait ce midi, le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Munro), dès que l'augmentation de la pension sera adoptée par le Parlement, le ministère des Affaires sociales du Québec diminuera la pension payée à la mère qui n'a pas atteint 65 ans. Elle reçoit \$40 . . .

**M. André Ouellet (secrétaire parlementaire du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social):** Il n'a jamais dit cela.

**M. Caouette:** Il a dit: J'espère que non. Mais nous savons que c'est ce qui s'est toujours produit au Québec. Si le député de Papineau (M. Ouellet) va dire le contraire au Québec, il mentira à la population. Je sais comment les choses se passent, parce que je suis au courant. Le député de Papineau a du plaisir à parler contre le Crédit social dans la province de Québec. Qu'il vienne me rencontrer sur la même estrade, je lui «organiserai le portrait» devant le public.